

La Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

DANS CE NUMÉRO :

Les révolutionnaires espagnols et le problème de l'Etat

par L. NICOLAS



Le Congrès des Métaux : Une victoire qui fait peur...

par Albert LEMIRE

Contre l'arbitrage obligatoire

par M. CHAMBELLAND

Une délégation de la C.G.T. revient de l'U.R.S.S.

par Y V O N

La régression du Droit

par R. LOUZON

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois 10 fr.
Six mois 20 »
Un an 40 »

EXTERIEUR

Trois mois 13 fr.
Six mois 26 »
Un an 50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction et l'Adminis-
tration à la *Révolution Prolétarienne*
54, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e

PERMANENCE :

Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Téléph. : **BO**Tzaris 21-02

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux :
Révolution Prolétarienne 734-99 Paris

SOMMAIRE DU N° 237

(25 décembre 1936)

LES REVOLUTIONNAIRES ESPAGNOLS ET LE PROBLEME DE L'ETAT	L. NICOLAS.
UNE DELEGATION DE LA C.G.T. RE- VIENT DE L'U.R.S.S.	YVON.
LA REGRESSION DU DROIT	R. LOUZON.
LE CONGRES DES METAUX : UNE VIC- TOIRE QUI FAIT PEUR	Albert LEMIRE.
INVESTISSEMENT DU SYNDICALISME ..	G. DUCHÈNE.

Notes d'économie et de politique

Echec au « fascisme royal ». — Pour la se-
conde fois, le Mexique sauve l'honneur. —
Une scélérateuse de plus dans la loi scélé-
rate : « L'autorité de la France ». — Le
« Front populaire » a craché

R. L.

Parmi nos lettres

L'intervention en Espagne

R. L.

Renaissance du Syndicalisme

Contre l'arbitrage obligatoire. — Unanimité
également impossible. — Amicales et cel-
lules

M. CHAMBELLAND.

Livres, Revues, Journaux

Georges Michon : La préparation à la guerre.
— La loi de trois ans (1910-1914)

A. RICHARD.

Entre nous

La brochure d'Yvon. — Nos causeries.

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

*De faire prédominer dans les syn-
dicats l'esprit de classe sur l'esprit
de tendance, de secte ou de parti,
afin de réaliser le maximum d'ac-
tion contre le patronat et contre
l'Etat ;*

*De participer à l'œuvre d'éduca-
tion syndicale en procédant à l'exa-
men des problèmes pratiques et
théoriques posés devant le mouve-
ment ouvrier, et en préconisant la
formation de Cercles d'études syn-
dicales ;*

*De maintenir vivant le précepte
de la Première Internationale,
d'après lequel l'émancipation des
travailleurs ne sera l'œuvre que des
travailleurs eux-mêmes.*

Collection de la « *Révolution Prolétarienne* »

PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

par J. F. HERRABIN
traduit de l'anglais par J. PÉRA
(45 CARTES)

Prix : 9 francs QUATRIÈME MILLE

DEUX ANS D'INDOCHINE

UN FLEUVE DE SANG

UNE BROCHURE

Prix : UN franc

Expédiés franco contre un mandat en-
voyé à notre compte de chèques postaux :
Révolution Prolétarienne, 54, rue du Châ-
teau-d'Eau, Paris-10^e (Compte n° 734-99
Paris).

Les révolutionnaires espagnols et le problème de l'Etat

La crise ministérielle qui vient de se terminer à Barcelone est un des reflets de la situation sociale en Espagne gouvernementale : lutte entre les tentatives de révolution ouvrière, d'une part, et les efforts de la petite et moyenne bourgeoisie pour maintenir le statu quo démocratique bourgeois.

La solution donnée à cette crise porte la marque de l'influence russe. Le P.O.U.M. (parti ouvrier d'unification marxiste) se voit éliminé des postes gouvernementaux; c'est là l'aboutissement d'une campagne menée par le P.S.U.C. (parti socialiste unifié catalan); cet organisme est adhérent à la III^e Internationale et, comme les autres sections de cette internationale, il s'attache surtout à exécuter les directives du gouvernement russe. Or, le P.O.U.M. avait commis le crime impardonnable de dénoncer l'ingérence stalinienne. Voici en quels termes il s'exprimait dans la *Batalla* du 27 novembre :

« Il est absolument inadmissible que, tenant compte de l'aide qui nous est accordée, il y ait des prétentions d'imposer des normes politiques déterminées, en intervenant et en allant jusqu'à diriger en fait la politique espagnole. Ceci nous paraît inacceptable du point de vue principe et catastrophique du point de vue tactique. Pour rien au monde, — qu'il en soit pris bonne note — nous ne renoncerons à notre liberté de jugement et de critique, et à notre indépendance d'action et d'organisation, au service des intérêts supérieurs du prolétariat espagnol et du prolétariat international; car nous considérons, fidèles en cela à la bonne tradition de Marx et de Lénine, que si les armes matérielles sont précieuses, les armes que nous pourrions appeler morales le sont plus encore : la liberté de pensée et l'autodétermination de la propre ligne politique vers l'émancipation révolutionnaire. »

Le P.O.U.M., à cause de cet esprit, fut déclaré par le P.S.U.C. ennemi public n° 1 et il vint d'arracher l'élimination d'André Nin du ministère de la Justice.

Si l'on fait le bilan de l'activité de celui-ci en deux mois de temps, il restera trois mesures essentielles : l'organisation des tribunaux populaires, l'abaissement de l'âge de la majorité légale à 18 ans et la simplification considérable de la procédure du divorce. C'est maigre; mais la faiblesse de ces résultats est plutôt imputable à la méthode d'agir par collaboration ministérielle avec les partis bourgeois qu'à l'action propre du P.O.U.M. et de son délégué.

Mais comment expliquer que la F.A.I.-C.N.T. ait accepté cette élimination ? Elle a obtenu comme concession l'important ministère de la Guerre qui est confié à Esgleas, militant très connu dans les milieux confédéraux. En outre, la C.N.T. courbe la tête devant l'influence russe, dans la crainte de voir retirer l'aide en armements. Dans la délégation qui vient d'assister à Moscou aux fêtes d'Octobre, il y avait trois militants en vue de la F.A.I.-C.N.T., dont Martin Gudell, particulièrement informé des relations internationales. Ces camarades étaient parfaitement au courant des emprisonnements et dé-

portations de révolutionnaires en Russie. Ils possédaient des listes de persécutés. Mais ils n'ont élevé aucune protestation publique en leur faveur; à leur retour, ils ont assisté au banquet donné en l'honneur de la délégation par le consul russe de Barcelone. Ils se considéraient liés par la nécessité de conserver des relations amicales avec l'Etat russe. Que doivent éprouver les révolutionnaires italiens, réfugiés politiques en Russie, plus tard déportés en Sibérie et qui avaient fait connaître leur désir d'aller combattre en Espagne; des hommes comme Othello Gaggi, qui attendaient la venue de cette délégation comme la libération, apprennent maintenant que la puissante C.N.T., groupant plus d'un million de membres, occupant une énorme partie des fronts, ayant trois ministres en Catalogne et trois ministres en Espagne, ne daigne même pas lors d'un voyage à Moscou protester verbalement contre le maintien en Russie, en prison et en exil, de ses frères d'idées ?

L'élimination du P.O.U.M. constitue un précédent dangereux. Qui sait si demain la C.N.T. ne se verra pas chassée par le même procédé ? Le P.S.U.C. a annoncé modestement ne pas revendiquer de poste ministériel; mais tout le monde sait l'interpénétration qui existe entre ce parti et l'U.G.T. en Catalogne; aussi cet organisme est parfaitement satisfait en détenant indirectement trois portefeuilles.

Les petite et moyenne bourgeoisies catalanes ont gardé les postes essentiels : l'Esquerra conserve la présidence du Conseil, les Finances et la Sûreté intérieure.

Ceci est d'autant plus dangereux qu'il y a une véritable entente entre la gauche catalane et le P.S.U.C. pour pousser à la création d'un gouvernement autoritaire. Voici ce que disait à ce sujet Companys, dans ses déclarations aux journalistes reproduites par *Solidaridad Obrera* du 9-12-36 :

« Mais, messieurs, avec tous les problèmes que nous avons à résoudre, il y a plus d'une douzaine de motifs qui imposent la constitution d'un gouvernement fort, avec pleins pouvoirs, qui impose l'autorité à tous, étant donné qu'en définitive, le gouvernement n'est pas autre chose que l'autorité déléguée de toutes les forces antifascistes, politiques et syndicales, qui sont représentées dans ce Conseil. »

Solidaridad Obrera s'étant insurgé contre cette conception, l'organe du P.S.U.C., *Treball*, la soutint dans un éditorial intitulé : « Un gouvernement qui gouverne » (12-12-36) et se permit d'affirmer :

« Seuls les contre-révolutionnaires de toujours peuvent faire de la démagogie extrémiste, faisant de la prestidigitation avec les paroles, créant de la confusion dans les conceptions, mélangeant l'idée d'un gouvernement de pleins pouvoirs — idée clairement définie dans notre éditorial d'hier — avec le spectre d'un gouvernement « fort » ou d'une dictature. »



Simultanément, une véritable campagne est menée dans *Treball* et dans les meetings du P.S.U.C. contre la collectivisation, en utilisant

habilement le développement donné à la bureaucratie en application du décret dont les lecteurs de la *R.P.* ont pu lire le texte.

Mais cette même bureaucratie est précisément due aux exigences des techniciens représentant la Generalidad, introduits dans les conseils d'industrie, justement grâce à l'Esquerra catalane. C'est ce parti qui a insisté et obtenu que l'industrie collectivisée ne soit pas remise aux syndicats directement; c'est à cette suggestion qu'est due la forme actuelle de la gestion des usines collectivisées, dans laquelle une part importante est réservée à l'Etat. Cette participation se manifeste par la présence d'un « interventor » représentant les intérêts de la Généralité, nommé par le Conseil d'Economie, après accord avec les ouvriers. D'autre part, la nomination du directeur de l'usine doit être ratifiée par le Conseil d'Economie, institution mixte de l'Etat.

Mais l'influence des secteurs bourgeois s'est surtout fait sentir dans la question des indemnités prévues pour les expropriétaires des usines collectivisées. Ces indemnités sont prévues intégralement pour les fabricants étrangers; en ce qui concerne la propriété des Caisses d'Epargne et des banques, l'indemnisation est reconnue en principe, mais la part de la valeur qui sera indemnisée ne sera fixée que plus tard.

Ainsi la petite bourgeoisie catalane, en alliance avec le P.S.U.C. et l'U.G.T., a réussi à endiguer le bouleversement social sur un palier de loin inférieur à celui de la révolution d'Octobre : en Russie, les grandes entreprises capitalistes, appartenant à des Russes ou étrangers, furent expropriées sans réserve et sans indemnité.

Mais évidemment le prolétariat espagnol n'a pas encore dit son dernier mot en ce domaine. Il tient en fait toutes les usines importantes; pratiquement, il ne ferait pas bon pour les représentants de la Generalidad de venir imposer leurs vues; dans bien des endroits, les fonctionnaires de l'Etat n'osent pas se montrer. Il dépendra du cours ultérieur de la révolution si la part de l'Etat bourgeois ira en s'élargissant ou si, au contraire, les ouvriers, bifant les paragraphes d'indemnisation et de contrôle de l'Etat, stabiliseront leur gestion directe aux mains des syndicats exclusivement.



Un autre domaine dans lequel les petite et moyenne bourgeoisies se heurtent au prolétariat est celui du renchérissement de la vie. La situation à ce point de vue devient particulièrement pénible à Barcelone, où les concessions envers les petits commerçants groupés autour de l'Esquerra sont plus fortes que dans des petites localités comme Puigcerda, par exemple, où l'influence du secteur ouvrier est infiniment plus grande.

Voici comment *Solidaridad Obrera* du 1-12-36 apprécie la situation dans la capitale catalane, dans un article intitulé : « Le prix scandaleux des vivres » :

« Malgré la taxation des principaux articles alimentaires et les mesures adoptées par les autorités, la vie monte dans des proportions terribles et injustifiées.

« Si nous interrogeons les petits boutiquiers, ceux-ci ne sont pas coupables de ce qui arrive. Ils se bornent à dire que les produits de la terre ou des industries alimentaires leur sont

remis à des prix qui ne permettent pas de livrer au public à des proportions plus modérées.

« Le fait est que le public se plaint avec des raisons plus que fondées de la cherté de tout. Il estime, comme nous, qu'il n'y a aucune raison pour qu'un chou-fleur, par exemple, qui se vendait avant de 25 à 30 centimes, coûte actuellement 80 centimes; ni que le kilo de haricots verts ait monté de 80 centimes à 2 pesetas. Que le poisson de qualité inférieure, qui est le seul que puissent acheter les classes nécessiteuses, ait augmenté du triple. Les autres articles sont du même style. »

Il est utile d'ajouter une confirmation montrant qu'il s'agit non de quelques problèmes de détail, mais bien d'une question d'ensemble angoissante. C'est encore *Solidaridad Obrera* qui parle dans son numéro du 2-12-36 :

« C'est simplement honteux — oui, honteux — ce qui se produit avec le prix des vivres.

Tout un troupeau d'agioteurs, de commerçants sans scrupules, de gens sans contrôle moral d'aucune sorte, sont en train de s'enrichir au détriment des sacrifices du peuple.

« Barcelone est victime d'un vol sans précédent, que les autorités permettent.

« C'est le vol créé par la montée exagérée du prix des articles alimentaires.

« Tout le monde proteste. *Solidaridad Obrera* l'a fait à diverses occasions. Nous insistons de nouveau, en présentant sans ambages comme une honte ce qui se produit à ce sujet.

« Que fait le département compétent du Conseil municipal ? »

Sans doute, le problème demande une réflexion plus profonde que celle formulée par la dernière question. Que font aussi les ministres anarchistes de l'Economie et du Ravitaillement ? Qu'a fait le ministre de la Justice du P.O.U.M. en face de cet agiotage criminel ?

Certes, les difficultés du ravitaillement frapperaient toute révolution, si profonde qu'en soit la nature ouvrière, en raison de la guerre civile à laquelle elle se heurterait inévitablement. Mais, dans la situation actuelle en Catalogne et en Espagne, les sacrifices sont presque uniquement supportés par le prolétariat. A côté des commerçants exploitant la rareté des vivres, voilà que se cristallise des catégories sociales de nouveaux riches, de bureaucrates. L'exemple suivant emprunté à *Solidaridad Obrera* du 5-12-36 permet de se rendre compte de la proportion de l'inégalité des salaires entre catégories ouvrières, particulièrement frappante en présence du renchérissement de la vie :

« Il faut en finir avec l'anomalie suivant laquelle certains ouvriers touchent 68 pesetas par semaine, tandis que d'autres perçoivent de 120 à 150, ce qui se traduit par le fait que tandis que les uns peuvent se payer 30 pesetas pour une poule et 25 pesetas pour une livre de poisson, les autres peuvent à peine acheter du pain et du riz pour leurs familles. Si la guerre exige que des économies soient faites, les salaires élevés doivent être diminués; et si nous devons faire des sacrifices, faisons-les tous de façon égale. »

Langage qui se justifie d'autant plus que *Solidaridad Obrera* du 17-12-36 signale :

« Il est honteux qu'il se trouve des personnes touchant par mois quatre, cinq, six mille pesetas et même plus, tandis que d'autres n'arri-

vent même pas à deux cents pesetas mensuels. »

Mais il ne suffit pas d'examiner cet état de choses créé par la prépondérance de l'influence des bureaucrates et des commerçants. Il faut encore rechercher les remèdes.

L'analyse suivante publiée par *Solidaridad Obrera* du 10-12-36 a l'avantage non seulement d'indiquer des solutions positives, en accordant la prédominance aux organismes purement ouvriers, mais d'insister également sur la gravité du mal apporté par la bureaucratization :

« Nous estimons que le meilleur moyen et le plus pratique pour éviter les abus des arrivistes est de concéder plus d'extension aux comités centraux et de quartier du ravitaillement, en concentrant dans ces organismes tout ce qui touche aux vivres, et en interdisant aux commerçants de réaliser des achats en dehors de ces comités. Ces comités n'étant pas des commerçants ne désireront pas et ne pourront pas réaliser des bénéfices avec les produits qui passent entre leurs mains, annulant ainsi les intermédiaires qui rendent plus cher tout ce qu'ils touchent. Les comités de quartier, connaissant tous ceux qui se livrent à la vente des comestibles, informés par leurs voisins de quartier et par eux-mêmes, seraient renseignés ainsi sur les abus commis dans les districts respectifs; étant suffisamment armés, ils réprimeraient rudement les sans-scrupules qui veulent s'enrichir aux frais des autres. Ainsi, il apparaîtrait, en effet, que quelque chose est fait pour la révolution et pour gagner la guerre. Si les événements suivaient leur cours actuel, aisément nous serions amenés à donner raison à un ami, antifasciste éprouvé, mais que nous avions qualifié de pessimiste; celui-ci assurait qu'il est impossible de gagner la révolution suivant la forme que nous lui donnions; mais, en même temps, il disait concrètement et avec raisonnement ce qui pourrait la perdre : parce qu'on ne travaille pas avec l'intensité qui se doit. Parce qu'on dépense beaucoup plus de ce qui est nécessaire en aliments, vêtements, distractions, et surtout en essence, qui nous fera défaut bientôt. Parce que dans la plupart des industries, au lieu d'un « maître » il y en a une douzaine. Parce qu'il y a un excès de bureaucratie et de coléoptères, sans que la révolution nous ait enseigné à nous déplacer un peu, à nous passer de bien des obstacles « paperassiers » qui n'ont d'autre importance que celle de mettre en retard les problèmes urgents et intéressants; parce qu'en un mot, cela ne fait nullement la révolution, mais bien au contraire; il semble plutôt vraiment assister à un carnaval traîqué, mais carnaval tout de même; en effet, au lieu d'approfondir, d'analyser le fond même de la révolution, d'en découvrir les ennemis et de recourir aux traitements atteignant les racines de la plaie ou des plaies qui empêchent la marche progressive de la révolution, on abandonne celle-ci. »

Il est curieux de constater que la collectivisation de la répartition, la substitution des comités de ravitaillement au commerce privé se heurte surtout à la résistance des communistes et communistes du P.S.U.C., agissant par l'intermédiaire de l'U.G.T.

Il n'est pas jusqu'au domaine du commerce extérieur où ce parti ne se dresse pour la défense des commerçants et contre la collectivisation. Voici à ce sujet le témoignage de *Soli-*

daridad Obrera du 9-12-36, apporté à propos de l'exportation des oranges, problème vital de l'économie espagnole :

« Le ministre de l'Agriculture, camarade Uribe [du Parti communiste espagnol. Note de l'auteur], a dit publiquement à Algemesi que le gouvernement légitime de la République « n'avait autorisé personne à réquisitionner les produits de la terre. Les citoyens... de l'auditoire applaudirent avec rage et la presse courtoise souligna le fait avec d'abondants et habiles commentaires. »

« Les affirmations du camarade Uribe ont été comme une terrible accusation contre les organisations prolétariennes qui, ayant le souci de mieux sauvegarder les intérêts et l'essence même de la révolution, ont soumis à leur vigilance la production des champs... »

« ...L'audace de ce jeune ministre a donné profondément à réfléchir à ceux qui connaissent à fond le problème des oranges, ainsi que la situation économique en ces moments historiques. »

L'explication la plus claire de l'attitude à prendre par le prolétariat en face de l'agiotage des commerçants est celle présentée par le camarade Gaston Leval dans *Solidaridad Obrera* du 12-12-36 :

« Quelle doit être notre attitude envers le petit commerce. Nous devons tendre à le faire disparaître. D'abord parce qu'il est constitué par des légions de parasites involontaires, mais effectifs, qui vivent en fin de compte du travail fondamental de la terre, — même si celui-ci est fait par un petit propriétaire — et de l'usine. Deuxièmement, parce qu'actuellement, étant donné la rareté de certains produits qui forcément ira en s'accroissant, il y aura une distribution injuste, réglée par les moyens d'acquisition de chacun, ce qui créera une véritable inégalité sociale en contradiction avec les règles de justice que la population ouvrière, que les hommes de bien, qu'ils soient anarchistes ou non, désirent établir; troisièmement, parce que, grâce au commerce, les prix des marchandises augmentent plus de ce qui est dû; il se produit des dissimulations de certains articles, qui augmenteront et constitueront une forme de sabotage de la lutte antifasciste et de la transformation sociale entreprise; quatrièmement, parce que, de plus en plus, en raison des difficultés économiques causées par la guerre et l'isolement international de l'Espagne, s'impose une réglementation sociale des vivres, conforme aux nécessités générales, afin d'éviter la préparation des pâtisseries et des douceurs lorsque le sucre manque pour tant d'enfants et que la farine diminue d'une façon alarmante; que tout ou presque tout se distribue d'une façon irrationnelle, désordonnée et antisociale. »

Heureusement que dans la C.N.T. et même dans l'organe confédéral, il se trouve des hommes comprenant que la présence des ministres anarchistes à côté des ministres de l'Esquerra ne doit pas les obliger à se taire en face des inégalités sociales persistantes ou renaissantes. Entre ceux qui plient devant l'alliance de l'influence russe et des petits et moyens bourgeois catalans et ceux qui n'écoutent que la protestation ouvrière ne voulant pas avoir sacrifié les Ascaso et les Durruti pour établir une oppression nouvelle, la lutte continue.

L. NICOLAS.

Premiers pas...

A TRAVERS LA PRESSE BOURGEOISE

Les lecteurs de la R. P. connaissent, par les articles de nos rédacteurs qui sont allés en Espagne et la revue de la presse espagnole faite par L. Nicolas, les conquêtes révolutionnaires réalisées par nos camarades libertaires, au prix de difficultés inouïes.

Nous avons estimé, cependant, qu'il n'était pas sans intérêt de reproduire aussi quelques passages d'une enquête de Louis Roubaud, parue dans le Petit Parisien du 19 décembre, sur la vie des travailleurs de Puigcerda, petite ville frontière au pouvoir de nos camarades anarchistes :

Je viens d'entrer au pays des « anars ».

Par la calle Florenza nous atteignons la piazza Salmeron, et l'auto s'arrête devant le porche de l'Ayuntamiento (l'hôtel de ville).

— Voilà, pensais-je, la résidence du gouvernement, où doit me recevoir Antonio Martini.

— Non, ce n'est pas ici... Entrez tout de même, me disent mes compagnons. Vous allez voir à la fois un beau panorama et l'une des applications du nouveau régime. Il n'y a aucune raison pour que le comité s'installe dans un palais. Montez cet escalier, vous visiterez le salon de coiffure.

Salons de coiffure

Hier encore il y avait des coiffeurs, patrons ou garçons. Donc plusieurs salons en concurrence où l'on soignait, coupait et rasait chevelures et barbes. Aujourd'hui, chaque patron a installé son fauteuil et son lavabo dans une véranda de l'hôtel de ville. Tous travaillent côte à côte. Ce n'est pas à eux que les clients versent le prix de la taille, de la coupe, de la friction, du complet, mais à un caissier municipal ou provincial, au tarif officiel.

Le salon de coiffure m'ayant initié, je fus moi-même surpris par la coopérative alimentaire : un marché couvert fonctionnant d'après les mêmes principes. Chaque commerçant y conserve sa boutique. Bouchers, charcutiers, crémiers, épiciers vendent au tarif et n'encaissent rien pour leur compte. Il en va de même pour toute la vie économique et sociale. Chacun accomplit son métier, sa profession, sa fonction pour un traitement hebdomadaire déterminé et paie ses achats aux prix du barème officiel.

— Constatez, remarquent mes compagnons, la machine marche normalement. La population n'est pas malheureuse.

Je constate : hommes, femmes, enfants me paraissent en bonne santé et humeur, convenablement vêtus, nourris. L'existence continue et le travail, et les plaisirs.

La vie populaire est inchangée. Des gamins s'amuse. Des ouvriers travaillent de leurs métiers. Des femmes s'occupent de leur ménage.

— Que dites-vous de la vie anarchiste ?

— Allons boire un anis au Grand Casino !

— Oui, au Cercle populaire.

A l'ancien casino

Dans l'ancien casino, transformé en cercle, la salle de café chauffée par un poêle monumental s'orne d'affiches de propagande. La plus remarquable d'art et de dimension représente une croix gammée cassée, écrasée par une sandale catalane. Le coup de pied de « l'anar » aux nazis. On fume et l'on boit ici. Mais dans les salles voisines les loisirs populaires trouvent de plus intellectuelles distractions : théâtre, cinéma, bibliothèque. Je rencontrerai encore cette préoccupation éducative au « centro » des jeunesses libertaires, installé dans une ancienne villa de la calle du Docteur-Piguiel.

Le propriétaire a disparu par je ne sais quelle route ! La demeure a été aménagée pour un nouvel usage, en respectant, en utilisant les tableaux, les livres, les objets scientifiques. Les salles du

rez-de-chaussée s'ouvrant sur un agréable jardin sont devenues salles de conférences, jardins de sport...

Ici, parmi de belles choses, vivent deux idéalistes ; l'un, anarchiste intellectuel de grande culture et de parfaite abnégation ; il a sauvé de l'autodafé les ouvrages et manuscrits précieux qu'il classe et range maintenant avec amour. Historien, savant, chartiste, cet homme d'un autre monde, à barbe de physicien, amputé d'un bras et muet par accident, paraît surgir d'un tableau de Rembrandt ou d'un poème de Goethe. Nous ne pouvons converser qu'en écrivant. Après m'avoir montré des Bibles manuscrites, il trace sur un bloc-notes :

— Des ignorants voulaient brûler tout ça !

Il m'apporte une *Henriade* reliée en plein maroquin blanc et d'autres précieux éditions, sollicitant mon admiration d'un geste.

L'autre « conservateur » est le prototype même du libertaire des temps héroïques, l'ange dynamiteur capable de toutes les haines par excès d'amour. Un jeune homme à la chevelure noire abondante et ondulée, visage à la fois tragique et doux, efféminé et énergique. Des gestes précieux, une voix de chanterre et la pipe aux lèvres, prêt à tous les sacrifices, à tous les combats pour le bien des hommes sur la terre !

Il vit son rêve.

— Les riches et les oppresseurs sont partis, ayant laissé toute construite la cité. On a démolé les institutions en conservant et utilisant les instituts.

Vous voyez, sauf l'église, tout est intact !

En effet, par la calle de la Revolución j'arrive à l'emplacement de la cathédrale où les maçons anarchistes achèvent de détruire pierre par pierre la belle Santa-Maria. Les trois nefs, les rétables du xv^e siècle, la tour sont abattus. Seul subsiste le portail de marbre de style ogival qui sera, me dit-on, préservé. Dressé sur les gravats, il apparaît comme une sorte d'arc de triomphe étrange, une porte inutile et somptuaire, entre la calle Mayor et la calle de los Heroes.

C'est vrai. La vie continue. Les enfants, chaudement vêtus, s'amuse aujourd'hui comme hier ; les femmes vont au lavoir, à la fontaine ; les hommes, à leur bureau, à leur atelier. Ni tristesse anormale ni gaieté excessive. Chacun dépense à sa convenance et à sa suffisance le salaire unifié. Chacun a de la nourriture et des loisirs. Mais l'installation était faite. Les monuments publics, les halles, le casino, les appartements ont été bâtis sous l'ancien régime. La cité libertaire ne date que de quelques mois. Elle loge en meublée.

Antonio Martini

On ne pourra pas, en tout cas, je le répète, reprocher au gouvernement d'avoir contrevenu aux lois égalitaires en habitant un palais. Le maître de la Cerdaigne (qu'on me pardonne les mots maître, chef, gouvernement, dont je ne connais pas l'équivalence en anarchie), Antonio Martini, délégué au gouvernement du conseil administratif, a son bureau dans une modeste demeure. Il est assis devant une table ; une dactylo blonde tapote le clavier à son côté ; ses camarades l'entourent, debout ou assis, dans la fumée du tabac noir. C'est un homme de trente-cinq ans, très brun. Par le col évasé du classique blouson de cuir à fermeture éclair, on aperçoit le chandail chamarré qui serre un buste mince, des hanches étroites. Physiologie volontaire, ardente et souriante.

Une jambe raide sous la table et appuyé des deux mains sur le buvard, il parle, cherchant l'expression exacte de sa pensée, en prenant des temps et en se penchant vers les papiers et les dossiers accumulés devant lui.

Antonio est un ouvrier. Il a travaillé dix ans à Aubervilliers, d'où il rapporte quelques mots et quelque accent des faubourgs parisiens.

— Etes-vous satisfait de votre visite ? s'écrie-t-il. Vous avez constaté que nous ne sommes pas des destructeurs. Tout marche. Personne ne manque de rien. Chacun travaille et se distrait. Je ne crois pas que vous ayez vu aucun désordre. Chacun se sent responsable de l'ordre public.

Une délégation de la C. G. T. revient de l'U. R. S. S.

Dans la R. P. du 25 mai 1934, nous terminions des notes sur les délégations ouvrières par une proposition de remplacer ces balades en U.R.S.S., qui coûtent fort cher aux syndiqués russes, par de longues périodes d'exercice de leur métier (six mois, un an) qu'accompliraient des groupes de terrassiers, ajusteurs et autres, partageant à tous les points de vue le sort de leurs frères de là-bas.

Ce serait bien là un moyen radical pour connaître enfin de quoi est faite matériellement et intellectuellement la *journée de tous les jours* du travailleur soviétique et de sa famille. Mais ceci est trop terre à terre pour ceux qui sont habitués à traiter de grandes questions, et plus on monte dans l'échelle hiérarchique de nos organisations ouvrières, moins on semble enclin à vouloir pénétrer véritablement cette *journée de tous les jours*. On préfère jouer pleinement un rôle beaucoup plus agréable qui tient de l'invité, du voyageur de marque et de l'inspecteur.

Et ces voyageurs qui ignorent complètement le pays n'ont pas peur de répandre, après quelques semaines de balade, leurs convictions profondes parmi le public d'Occident. C'est cette comédie que vient de répéter la « première » délégation en U.R.S.S. de la C.G.T. Unifiée,

Un groupe de dirigeants des syndicats de la région parisienne vient de rédiger une déclaration que publie l'*Humanité* du 17-12-1936.

Que disent-ils ? Comme leurs prédécesseurs, ils ont tout vu et constaté : *l'abondance matérielle; les prodigieuses réalisations de la technique; le gigantesque barrage du Dniepre qui symbolise l'audace raisonnée, la façon intelligente et la confiance d'un peuple libéré; la joie d'être libre; la vitalité et la joie des écoliers et écolières; la valeur des professeurs et les résultats d'une pédagogie nouvelle qui apprend à faire aimer le régime aux futurs citoyens; la disparition totale de l'exploitation de l'homme par l'homme; l'absence totale du chômage, le bonheur de la femme et de l'enfance; etc...* Rien ne manque, pas même un qualificatif approprié au nom de Staline. On a profité de la leçon d'A. Gide qui, lui, s'était fait rabrouer par un fonctionnaire soviétique pour n'en avoir point ajouté (voir son livre *Retour de l'U.R.S.S.*, 6 francs, Gallimard).

Des « militants syndicalistes » français vont en U.R.S.S., ils s'y conduisent à peu près comme des visiteurs de marque qui demandent aux élèves d'un pensionnat, devant leur directeur, s'ils ont à se plaindre du régime de l'école, et ils en rapportent de grandes affirmations générales. Ils ignorent ou feignent ignorer : qu'en fait d'hygiène et sécurité dans le travail, Ford est le premier qui ait habillé de blanc les chauffeurs des foyers de ses immenses centrales de force; qu'en fait de barrages hydrauliques, il en est en France qui dépassent en audace et en qualités techniques le Dniéproguess; que la « pédagogie » de tous les régimes a toujours consisté à faire aimer l'ordre établi aux futurs citoyens; qu'il n'est qu'à assister à n'importe quelle sortie d'école, en France ou ailleurs, pour voir la vitalité et la joie des écoliers; que les Etats-Unis sont encore bien en avance sur tous les autres pays en ce qui touche les réalisations de la technique; etc...

Mais toutes ces choses ne signifient pas du tout que le socialisme et le régime des travailleurs soient très avancés en France ou aux E.-U.

Il n'y a pas de chômage ! D'abord il n'y a guère que sept à huit ans qu'il est défendu d'être chô-

meur en U.R.S.S.; et que diriez-vous, « militants syndicalistes », si le gouvernement français supprimait toute inscription au chômage sur le refus d'aller travailler à la construction d'un transsaharien ? C'est pourtant là un des secrets de la disparition du chômage de l'U.R.S.S. Et, encore une fois, est-ce que les périodes de développement économique sont de quelque indication sur la qualité socialiste d'un pays ?

Au lieu de conclure à la disparition totale de l'exploitation de l'homme par l'homme, du fait qu'il n'y a plus de capitalistes, vous feriez mieux de vous demander si un petit fonctionnaire parisien, à 800 francs par mois, n'est pas exploité puisqu'il n'a pas de patron capitaliste et si, tout le monde étant devenu fonctionnaire d'une administration unique : l'Etat, l'exploitation ne s'est pas renouée en U.R.S.S. en consacrant et garantissant des différences de salaires, d'autorité et de conditions de vie, morales et intellectuelles, qui ne sont pas moins énormes et scandaleuses que sous le capitalisme.

Non, ce n'est pas pour rédiger de ces déclarations que les syndiqués russes ou parisiens ont payé votre voyage, mais tout simplement pour que vous nous disiez de l'U.R.S.S. :

Si les travailleurs des usines élisent leurs directeurs, c'est-à-dire s'ils sont les maîtres chez eux;

Si le pain coûte relativement moins cher qu'autrefois pour le travailleur ;

Si celui-ci peut exposer librement ses opinions quand elles ne concordent pas avec la ligne officielle.

Ce n'est que cela qu'on attendait. Vous n'avez tout de même pas pu oublier en un voyage que la devise syndicale est « Bien-être et liberté » !

Aujourd'hui, à Moscou, le pain de seigle coûte 0,85 rouble le kilo, le pain de froment 1,70 rouble, la viande à pot-au-feu 6-7 roubles, le beurre 15-16 roubles, les vêtements encore plus chers, tandis que le salaire réel moyen d'un ouvrier n'atteint pas deux cents roubles par mois et que celui des hauts privilégiés dépasse cinq à dix mille roubles mensuellement. Avant-guerre, le salaire mensuel d'un ouvrier moscovite équivalait à quelque 600 kilos de pain de seigle, il n'en vaut pas 250 maintenant. Voilà ce que vous n'avez pas vu !

Quant au degré de liberté, deux questions :

Avez-vous vu un seul socialiste, un seul communiste dissident, un seul syndicaliste, un seul anarchiste, un seul objet de conscience, etc..., en liberté dans l'immense pays ?

Si oui, donnez-nous avec précision les déclarations qu'il a pu vous faire.

Avez-vous eu vent d'un seul article de journal, d'une seule phrase d'article ou de discours qui critique publiquement la politique de Staline ?

Si oui, indiquez-nous le titre de l'article et du journal, la date de la parution.

Libre à vous, messieurs les « militants syndicalistes français » de croire que sur l'immense territoire de l'U.R.S.S., un peuple de 170 millions d'habitants pense uniformément et à tous les instants exactement comme son maître.

Pour nous, ceci est une preuve qu'on n'a pas le droit de penser autrement que lui.

Yvon.

NOTA. — Sur les délégations en U.R.S.S., voir R. P. 175 et 215.

A propos des lois scélérates sur la Presse

LA RÉGRESSION DU DROIT

Il est difficile, sinon impossible, d'apercevoir la signification d'un fait isolé. Pour le comprendre, il faut le rattacher à l'ensemble des faits du même genre qui l'ont précédé ou suivi.

La nouvelle loi scélérate sur la presse ne prend sa signification que lorsqu'on la met à sa place dans l'évolution générale de la législation sur la presse. C'est pourquoi nous croyons qu'il n'est peut-être pas inutile de reproduire l'article publié il y a quinze ans, par l'un des collaborateurs actuels de la R.P., dans l'Avenir Social de Tunis, hebdomadaire communiste-syndicaliste.

Les lignes qui vont suivre, intitulées « La régression du Droit », ont été écrites au lendemain d'un décret supprimant toute liberté de presse pour les journaux arabes de Tunisie; elles ne s'appliquent qu'à la législation tunisienne. Mais, dans ses traits généraux, l'évolution de la politique est la même aux colonies que dans la métropole, si bien qu'on trouvera sans doute que cet article tunisien de 1922 est encore particulièrement actuel dans la France de 1936.



Maintenant que M. Tridon (1) triomphe, au moins momentanément, maintenant que M. Puaux (2) ne s'arrache plus les cheveux en criant qu'il « sautera ou que les communistes sauteront », et que tous deux sont persuadés qu'ils ont empêché le développement du communisme dans les masses indigènes puisqu'ils ont obtenu le moyen d'empêcher les journaux communistes en langue arabe de paraître, — il n'est peut-être pas sans intérêt de profiter de leur quiétude pour envisager objectivement le développement de la législation tunisienne en matière de presse, d'en indiquer, plus précisément que nous n'avons pu le faire au cours de la lutte, le caractère essentiel, et, quitte à opérer quelques redites, à en tirer les conclusions générales qui s'imposent.

Le principe essentiel qui fut à la base des revendications de la bourgeoisie, celui pour lequel elle combattit durant des siècles, et qu'elle finit par faire triompher en triomphant elle-même, fut la substitution de l'autorité de la Loi à l'arbitraire du Souverain.

L'établissement d'une loi, égale pour tous, énonçant les droits et les devoirs de chacun, avec l'institution d'un corps spécial et indépendant, la magistrature, chargée de constater et de punir uniquement les manquements à la loi, voilà le droit que la bourgeoisie est parvenue à substituer à l'arbitraire féodal où le seigneur jugeait chaque cas, non en vertu de règles générales, mais en vertu de considérations particulières dont il était l'unique juge, en vertu seulement de « son bon plaisir ».

Et quand la bourgeoisie, — la bourgeoisie française en particulier, — a commencé par coloniser l'excuse qu'elle s'est donnée, l'excuse

qu'elle a proclamée à la face du monde, c'est qu'elle allait civiliser des peuples barbares, c'est-à-dire y établir son Droit, y instaurer le règne de la Loi à la place de l'arbitraire.

C'est d'ailleurs ce qu'en effet, dans les débuts, à l'époque où elle avait encore conscience de ses principes, la bourgeoisie s'est efforcée de réaliser.

En Tunisie, le décret-loi de 1884 sur la Presse reproduit pour la plus grande part la loi française de 1881. Elle y ajoute cependant quelques délits spéciaux (offense au bey, attaques envers les cultes...), et une peine supplémentaire qui n'était point prévue par la législation française : la suspension des journaux.

Mais tout ceci restait dans le cadre des grands principes juridiques. Les nouveaux délits étaient spécifiés et précisés. La nouvelle peine, la suspension des journaux, ne pouvait être prononcée que « pour les crimes, délits ou contraventions prévues dans la présente loi », et après que l'auteur en eût été déféré à l'autorité judiciaire.

On pouvait combattre cette législation comme trop rigoureuse, on ne pouvait lui refuser les caractères de la loi.

Mais, moins de vingt ans plus tard, en 1910, on ne pouvait plus les lui accorder. Un nouveau décret donnait en effet à l'autorité administrative le pouvoir de suspendre tout journal écrit en langue arabe ou hébraïque, sans avoir à donner aucun motif, sans que ce journal se soit rendu coupable de quelque délit que ce soit. Ainsi, cette peine qu'est la suspension d'un journal, non seulement n'était pas prononcée par l'autorité judiciaire, mais qui plus est, elle n'était soumise à d'autre règle que « le bon plaisir » du Prince. Deux personnes feront exactement le même journal, y écriront exactement les mêmes choses : s'il plaît au Prince, l'un pourra continuer à paraître tranquillement et librement, l'autre sera suspendu. C'est le retour pur et simple au régime des roitelets nègres. Tel sera comblé de richesses, et tel autre aura la tête tranchée selon qu'il aura plu ou déplu. Le « droit » de Behanzin, voilà le nouveau principe de civilisation de la République française en 1910.

Le nouveau décret du 4 janvier 1922 ne fait que renforcer la substitution de l'arbitraire au droit, telle que cette substitution avait été commencée par le décret de 1910. Il y ajoute, cependant, comme nous l'avons déjà indiqué dans ce journal, un nouvel élément qui montre que la bourgeoisie française s'est avilie encore un peu plus : l'hypocrisie. Après avoir laissé subsister l'article de la loi qui déclare que « tout journal ou écrit périodique peut paraître sans autorisation », le décret du 4 janvier subordonne la parution des journaux écrits en langue arabe ou hébraïque à l'obtention d'un récépissé de gérance qu'elle autorise les agents de l'Administration... à ne jamais délivrer.

Deux conclusions sont à tirer de cette évo-

(1) Journaliste réactionnaire tunisien. (N.D.L.R.).

(2) Haut fonctionnaire tunisien.

lution du Droit bourgeois vers l'arbitraire qui peut être notée dans tous les domaines, et dont la législation tunisienne sur la presse n'est qu'un exemple entre cent.

La première conclusion, c'est que la société bourgeoise est en pleine décadence. Rien n'est plus caractéristique de l'état d'une classe que le degré de sa conscience juridique. Le Droit est ce qui révèle le mieux les forces profondes qui agissent à l'intérieur d'un peuple ou d'une classe. C'est dans le Droit que se résument ses aspirations, ses besoins profonds, la conscience de son rôle historique.

Dans son adolescence, une classe formule ses règles de Droit; dans son âge mûr, elle les réalise; dans sa vieillesse, elle les abandonne. La bourgeoisie est en train d'abandonner ses propres principes; chaque jour elle trahit davantage Montesquieu; c'est là la preuve certaine que la bourgeoisie a achevé son rôle, et que celui du Proletariat commence.

La seconde conclusion, c'est que voilà démontré encore une fois l'incurable aveuglement des réformistes, évolutionnistes... et autres contre-révolutionnaires. Tous ces messieurs s'imaginent que le Progrès suit une courbe continue. Ils prétendent, contrairement à tous les faits connus dans tous les ordres de connaissances, qu'on arrivera à une société meilleure par additions successives à la société actuelle. Ils croient qu'il suffit de perfectionner le Droit bourgeois pour le transformer en Droit socialiste. Mais l'histoire continue implacablement sa route sans se préoccuper des désirs des peureux, l'évolution de la classe bourgeoise poursuit son cours fatal: après la grandeur, la bourgeoisie connaît la décadence, et loin de « progresser » vers le Droit socialiste, le Droit bourgeois « régresse » vers le Droit féodal.

Ce qui masque la réalité à beaucoup, c'est que se succèdent au pouvoir des partis politiques dont chacun se prétend à gauche de celui qui la précédé, mais dès qu'ils sont au pouvoir ces partis font une politique qui est en réalité à droite de celle de leurs prédécesseurs. La loi libérale sur la presse tunisienne de 1884 a été décrétée alors qu'un « opportuniste », M. Challemeil-Lacour, était ministre des Affaires étrangères. Le décret arbitraire de 1910, au contraire, a été pris avec l'autorisation d'un « radical », Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères. Enfin, le décret du 4 janvier 1922 a été pris après consultation de M. Briand, républicain *socialiste*, ministre soutenu par toute l'extrême gauche bourgeoise, M. Blum et M. Paul-Boncour (3) compris.

Aussi, nous ne nous illusionnons pas. Nous savons que quand M. Blum et M. Boncour viendront au pouvoir, ce sera à la fois le signe que la bourgeoisie française en est arrivée au dernier stade de la déchéance, et en même temps ce sera le signal des plus durs combats que nous aurons à livrer. Les mitrailleuses du « socialiste » Noske sont la seule arme qui reste à une bourgeoisie parvenue au bord de l'abîme. Il faut les affronter et les vaincre avant de pouvoir créer le Droit ouvrier.

R. LOUZON.

(L'Avenir Social, 12 février 1922.)

(3) Paul-Boncour était alors membre du Parti socialiste.

« Blum à l'action ! »

Mais qui donc trouve que Blum n'agit pas ?

Non seulement son gouvernement fournit de l'argent à Franco et réduit l'importation des oranges gouvernementales, mais, alors que la T. S. F. annonce qu'un nombre considérable d'Allemands ont débarqué à Séville la semaine dernière, Blum, dans cette même semaine (journaux du 18), invite les préfets « à prendre d'urgence toutes mesures destinées... à éviter que les départs de volontaires soient organisés et prennent un caractère collectif. »

En voilà de l'action, ce me semble !

Ce n'est sans doute pas ça que vous vouliez, camarades qui gueuliez « Blum à l'action ! » dans un meeting du Vél' d'Hiv' ?

C'est pourtant là la politique du gouvernement français !

Politique de trahison ? Sans doute ! Mais que tu laisses faire, prolétariat français !

AU MAROC

Est-ce que le Sultan du Maroc serait plus républicain que le gouvernement de Front populaire ?

Toujours est-il qu'à l'occasion des fêtes de Ramadan les emprisonnés de novembre ont été libérés.

Notons à ce sujet que le *Populaire*, qui s'était bien gardé d'annoncer les arrestations (plus de 1.000) et les condamnations (plus de 200 allant de un à trois ans de prison), ne signale, le 18 décembre — sous le titre hypocrite « Les mesures de clémence en faveur des manifestants d'action marocaine », — que la libération des trois leaders !

Pour les lecteurs du *Populaire*, la répression qui a sévi au Maroc se sera limitée à ces trois « meneurs » qu'on gracie par surcroît.

Et dire que l'almanach du parti socialiste prétend que la lecture du *Populaire* dispense de la lecture des journaux bourgeois ! Hélas !

Est-il rien de plus lamentable que les communiqués de la Commission coloniale du parti socialiste sur le Maroc et certains articles sur la politique de Moutet ?

On cache soigneusement la vérité sur ce qui se passe dans les colonies, pendant que l'on écrit des articles monumentaux sur ce qu'un homme a l'intention de faire !

Ce n'est pas là une attitude de militants anti-colonialistes.

Un révolutionnaire n'a
pas peur de la vérité !

Il lit et diffuse :

Ce qu'est devenue
la Révolution russe

LE CONGRES DES METAUX

UNE VICTOIRE QUI FAIT PEUR

Je disais dans l'avant-dernier numéro de la R.P., à propos du congrès d'unité de la Fédération des Métaux : « Congrès d'espoirs révolutionnaires ou congrès spectaculaire ? » Aujourd'hui, le doute n'est plus permis : c'est la deuxième formule qui est vraie.

Ce congrès, qui a consacré, à une majorité des trois quarts des mandats, la victoire manœuvrière des ex-unitaires, n'a pas su tracer de perspectives révolutionnaires aux ouvriers des métaux. Il a accouché péniblement de motions hybrides et de résolutions tâtilonnes. Incapable de flétrir d'une manière éclatante, l'énorme et mortelle hypothèque radicale (et radicale-socialiste, s.v.p.), qui pèse sur l'action du mouvement syndical français à cause de sa participation au Front populaire, il n'a été soulevé à aucun moment par l'ardente espérance d'une action autonome de classe. Alors qu'il aurait dû magnifier les journées de juin, et s'en servir comme d'un drapeau symbolique contre le Comité des Forges, drapeau annonciateur de nouvelles journées plus décisives encore, il s'est contenté humblement de dire que l'occupation des usines demeurerait toujours possible. A-t-il obéi à ce moment-là à des considérations tactiques ? Hélas ! oui, car personne, à part Marcel Roy, n'a fait allusion au fameux « Sénat républicain » cher au cœur de Maurice Thorez. C'est d'autant plus regrettable qu'il aurait été nécessaire de préciser la position des organisations syndicales, surtout celles de la métallurgie qui, ne l'oublions pas, ont été les premières à pratiquer — à leur honneur et à leur profit — la tactique des occupations d'usines. Préciser en pleine clarté, en pleine conscience de ses responsabilités, la politique que l'on entend suivre ce n'est pas seulement regarder en face l'ennemi de classe, mais c'est aussi avertir charitablement ses faux amis que la conservation de leur alliance précaire ne peut guère peser lourd dans la bataille révolutionnaire.

Il aurait fallu dire aux caïmans du Sénat que le bassin du Luxembourg doit amplement suffire à leurs ébats et que sur l'océan social ils ne sont plus de taille à lutter. On a cru habile de passer à côté des véritables questions en s'engageant une fois de plus dans une logomachie stérile et courarde, qui emprunte à toutes les doctrines du mouvement ouvrier leur côté purement négatif. Certes, il aurait été bon de proclamer ces choses-là au congrès, même dans l'indifférence ou l'incompréhension, mais seul un délégué de syndicat venant du lieu même de l'exploitation capitaliste pouvait le proclamer avec suffisamment d'autorité. Est-ce que vraiment le savant triage des délégués a abouti à écarter sans rémission de tels hommes ? Je le crois car j'ai vu dans la délégation parisienne, en ce qui concerne les milieux que je connais bien, des représentants qui n'étaient peut-être les plus qualifiés, mais qui étaient sûrement les plus dévoués au P. C.

Prenons pour être concret au moins un exemple en ce qui a trait aux usines du 15^e de Paris. Comment expliquer qu'il n'y avait pas pour les représenter une militante aussi remarquable que la camarade Marie Laurin — de la Thomson — qui dirigea les grèves de juin avec tant d'énergie et de sagacité ? (Pour ma part je me souviendrai toujours de son étonnante combativité lors des discussions chez Jardillier, face aux patrons, pour la signature du contrat collectif de la Téléphonie.)

Il faut aussi regretter l'absence de Félix Guyard qui joua un rôle de premier plan lors de la seconde grève de chez Sautter-Harlé, dont la liquidation fut une démonstration un peu écœurante du savoir-faire roublard des politiciens du Front populaire. Pas plus que Marie Laurin, notre ami Félix Guyard n'avait de mandat. Si ces deux mi-

litants avaient pu intervenir avec toute leur expérience du mouvement de juin, et aussi d'après la victoire boiteuse de l'accord Matignon, le congrès aurait abordé, dans une autre atmosphère infiniment plus profitable pour tous, l'examen de la tactique des grèves. Cela aurait aussi permis au sympathique gascon qu'est Sémat (l'un des secrétaires fédéraux) de ménager ses poumons et son jeu complet de métaphores à l'emporte-pièce. Hélas ! le beau, le tenace travail de la pieuvre communiste — j'emploie à dessein cette image car elle dépeint bien l'activité du P.C. autant dans le domaine syndical qu'ailleurs — a empêché que le congrès des métaux soit un congrès de discussion féconde. L'ombre stalinienne commence à mordre sur la C.G.T. Si nous ne nous révoltons pas à temps contre certaines méthodes, les congrès syndicaux ne seront bientôt plus que des parades conformistes ; des drapeaux, des poings levés, des chants, mais plus d'idées libres.



N'attendez pas de moi, camarades lecteurs, que je fasse un compte rendu studieusement analytique du congrès fédéral des métaux. Je n'en ai ni le goût ni la possibilité ; d'autre part, peut-on attacher une importance quelconque à ce déballage fastidieux de lieux communs que trop de délégués firent à la tribune pour justifier leurs thèses ! Et que l'on ne vienne pas me répondre que je suis inutilement cruel à l'égard de militants du rang au langage dialectique frustré, non ! car j'entends distinguer entre l'ouvrier aux possibilités d'expression limitées, mais toujours sain et direct, d'une part, et le perroquet, façon Bobigny, que l'on produit et reproduit hélas ! sans craindre semble-t-il la psittacose.

Le congrès ne s'anima que lors de l'intervention très belle, très courageuse de Marcel Roy qui alla au fond des choses. Scandale ! il osa appeler un chat un chat et Gitton un politicien comme les autres, soucieux avant tout de plaire à l'électeur, même si cela va un peu à l'encontre de l'intérêt des syndicats. Il aurait pu aussi, pendant qu'il y était, parler de la duplicité des chefs communistes dont le jeu tactique change selon les circonstances. Jacques Duclos, à propos du cumul des mandats syndicaux et politiques, n'a-t-il pas, au dernier congrès de l'Alimentation, voté *contre* dans la crainte d'être mis trop nettement en minorité sur une telle question ? Evidemment pour un vice-président de la Chambre des Députés cela l'aurait plutôt foutu mal !

Inutile de souligner que le discours du « Grand », comme nous le nommons familièrement entre nous, fit hurler la délégation parisienne, particulièrement bien truffée des staliniens de marque (si braves types dans l'intimité mais pas buvables ailleurs). Ce discours, qui montra les deux conceptions du syndicalisme à propos de la question tant controversée des statuts, aborda brutalement les points litigieux. Et à propos de la position des uns et des autres sur le problème de l'Etat on entendit, non sans ironie, les communistes se dresser contre Lénine.

Il devait en être à peu près de même au sujet de l'affiliation internationale.

Roy se vit traiter de « doriote » pour avoir montré que les dirigeants de la F.S.I. ne méritaient pas les qualificatifs de « chiens couchants du capitalisme » à cause de leur timide protestation contre les assassinats des compagnons de Lénine lors de l'épouvantable procès de Moscou.

« Doriotistes », pas si vite messieurs. Et, pour ma part, je me glorifie d'avoir été exclu du P. C., à la requête de Jacques Doriot. Cependant il faut se méfier de cette propension qu'ont les fanati-

ques à se débarrasser de leurs adversaires, non pas en les battant sur le terrain normal de leurs idées propres, mais toujours en les stigmatisant comme des ennemis jurés. En Russie, tous les oppositionnels sont des agents de la Gestapo. Attention ! demain, afin de se débarrasser plus vite de nous, les staliniens n'hésiteront pas à nous qualifier d'agents de Doriot sinon d'Hitler. L'histoire ne se renouvelle guère, demain, comme notre cher Lorient, comme Monatte de 1914 à 1918, nous serons des « boches ».

Galopin, ancien secrétaire de la Fédération des Métaux unitaires — que je considère tel l'un des hommes les plus droits de la nouvelle génération des militants d'après-guerre, et qui m'a dit avoir fait du fameux bouquin d'Alfred Rosmer, « De 1914 à Zimmerwald », son livre de chevet, fit une courte intervention dont le but visible était d'amorcer un débat d'envergure sur les perspectives de la Fédération. On ne voulait pas répondre, car le mot d'ordre est bien aujourd'hui d'éviter de soulever le boisseau. A quoi bon ! Est-ce que le travail de tricolorisation du prolétariat français n'est-il pas déjà assez avancé ? Pourquoi le compromettre en s'engageant dans des débats où le terrain peut être trop glissant ? Surtout lorsque l'on a en face de soi un homme aussi averti que Galopin, et surtout aussi inattaquable du fait de sa probité militante.

Je n'insisterai pas beaucoup sur le discours de Benoît Frachon, parlant au nom du syndicat parisien, mais diable pourquoi fut-il accueilli aux accents de l'Internationale alors que Roy, qui appartenait au courant des « 22 », fut sifflé ? Miracle de la presse qui falsifie l'opinion aussi bien chez nous qu'ailleurs. Pour les lecteurs de l'Humanité, Benoît Frachon est le pionnier de l'Unité, pour moi il était l'alter ego de Monmousseau au temps pas si lointain de « C.G.T. unique, C.G.T. de trahison. »

Bien entendu, cet augure fédéral en mit un coup contre la formule de Mathé au congrès de Toulouse : « Plutôt la servitude que la guerre. » A ce propos, et je le suggère amicalement à Mathé, il faudrait se mettre d'accord à un certain nombre de copains syndicalistes, qui n'avons aucun goût pour les chiens-lits tragiques de la « tricolorisation du prolétariat », pour sortir un tract dans lequel l'on mettrait une fois pour toutes une fin à pas mal d'interprétations jésuitiques de cette formule. Pour moi la guerre c'est la servitude et le reste, car elle contient la somme intégrale des saloperies humaines, flougnards de toute obéissance y compris.

L'élection du secrétariat fédéral déclencha une attaque de style miteux conduite par Timbaud et Sémat. On acceptait, comme ex-secrétaire confédéré, le grand partisan de l'Unité qu'a toujours été Chevalme, mais oui ! et au nom de la liberté d'expression des courants idéologiques on refusait démocratiquement la candidature de Marcel Roy. En effet, le résultat des votes donnant les trois quarts des mandats aux ex-unitaires et le secrétariat devant comprendre six secrétaires on laissait deux places aux ex-confédérés. Là-dessus rien à redire. Sur l'exclusive contre Roy, la minorité du congrès ne se laissa pas faire. Gastal, de Roanne, dans une intervention ramassée réussit, pour la première fois depuis l'ouverture des débats, à galvaniser les ex-confédérés qui, jusqu'alors, s'étaient tenus cois ou à peu près (il faut excepter Jeannin, du Doubs, qui se montra courageux dans plusieurs interventions « syndicalistes »). Gastal déclara que si l'on contestait à la minorité le droit de choisir librement ses représentants aux organismes de direction et de gestion, aucun de ses membres n'accepterait d'y aller. C'était bien poser la question, car alors la Fédération des métaux serait apparue comme une organisation entièrement entre les mains des membres du P.C. Frachon, visiblement « emmerdé », renvoya Sémat à la tribune pour adjoindre le congrès de ne plus faire de difficulté sur le choix des hommes. Alors le secrétariat fut élu à l'unanimité. Certes, la lecture du *Peuple*, du *Populaire* et de l'Humanité ne pouvait faire comprendre ces choses. C'est beau tout de même de dénoncer la presse pourrie, mais notre presse ouvrière devrait informer et non déformer les faits.

Gastal et l'opposition catégorique des syndicats ex-confédérés venaient de sauver la liberté de parler dans un congrès syndical. Ils avaient fait reculer les amateurs de délit d'opinion. Les vainqueurs du congrès avaient peur de leur victoire.

En fin de congrès un camarade nord-africain, Crespo, avec beaucoup de force et de courage vint dénoncer les agissements de la France du Front populaire en Algérie et au Maroc. Il reprit les arguments irréfutables de Louzon, à propos des événements d'Espagne où l'on voit Franco faire du libéralisme dans la zone marocaine sous sa coupe, alors que notre ploutocratie continue à Alger, à Fez, partout la politique du « Talon de Fer » empoisonnant, déportant, matraquant. Le « bur-nous sue toujours », même sous Léon Blum.

A ce propos, puisque le cumul a été voté aux métaux est-ce que Croizat, secrétaire général de la Fédération et député communiste, ne pourrait pas interpeller le gouvernement sur ces faits ? Pour une fois, n'est-ce pas Crespo, le cumul servirait à quelque chose !

Le congrès se termina sans prendre une position très claire sur le problème de l'arbitrage obligatoire. Je crois que dans les jours qui viennent, cette imprécision nous coûtera cher. Pour ma part, je persiste à affirmer qu'il est toujours une dureté. Il faut le dénoncer comme tel, et je regrette, quant à moi, le discours que Croizat a prononcé au Parlement à ce sujet.

L'arbitrage obligatoire c'est le rêve des politiciens voulant concilier l'eau et le feu ; avec lui les grèves de juin n'auraient pas été possibles. D'autre part nous savons tous que c'est le chemin dans lequel le parti social-démocrate allemand et ses syndicats ont entraîné le prolétariat ; il est bordé de tombeaux et de camps de concentration. Il ne mène pas à la justice, mais au fascisme.

Enfin, pour conclure, le congrès des métaux s'il n'a rien résolu dans le sens d'un redressement salutaire du mouvement syndical, n'a rien créé d'irréparable. Nous formulons l'espoir que le Comité des Forges s'en aperçoive bientôt, car la masse des métallos en « a marre » de sa dictature. A l'action !

Albert LEMIRE.

Une Conférence d'Yvon

Notre troisième causerie sera faite, comme nous l'annonçons par ailleurs, par notre camarade Yvon. Nul, en effet, n'était plus qualifié que lui pour parler du rôle réservé aux syndicats en Russie.

Aussi, nous comptons que nos amis viendront avec de nombreux invités. Il faut multiplier les propagandistes pour résister à l'invasion communiste, qui aurait tôt fait de nous étouffer.

Pour cela, aidez-nous dans notre effort, distribuez les tracts que nous vous enverrons.

Venez tous à notre causerie de vendredi soir, 8 janvier, 18, rue Parmentier.

NÉCROLOGIE

Au moment de mettre sous presse, un mot de Salducci, de l'École Emancipée, nous apprend la mort de notre camarade JEANNE JOUVESHOMME, survenue brusquement, le 13 décembre, dans le Puy-de-Dôme où elle était institutrice.

Cette triste nouvelle nous a d'autant plus surpris qu'il n'y a pas longtemps nous recevions d'elle une longue lettre traduisant la lutte âpre qu'elle menait contre ceux qui tentent de domestiquer le syndicalisme.

NOTES D'ECONOMIE ET DE POLITIQUE

Echec au « Fascisme royal »

L'aventure d'Edouard résulte-t-elle, comme l'écrivait je ne sais quel journal pompier, d'un conflit « entre son cœur et la raison d'Etat », ou, au contraire, l'ex-roi d'Angleterre ne mit-il en avant son cœur que pour cacher un coup d'Etat ?

La seconde hypothèse semble bien la plus probable. Car, enfin, Mrs Simpson n'avait pas besoin d'être reine pour que le roi puisse coucher et même vivre avec elle.

En revanche, quelle belle plate-forme pour tenter de s'évader de l'autorité de ses ministres ! Le mariage ? Affaire privée. Le mariage du roi ? Aucun texte ne prévoyait la nécessité d'une quelconque autorisation de n'importe qui, encore moins d'une autorisation ministérielle. Se marier avec une non-noble et une divorcée ? Cela ne devait-il point rallier, autour de celui qui osait ainsi se dresser contre les préjugés de caste et les tabous religieux, le peuple et les esprits libres ?

Remarquable occasion donc pour le roi d'affirmer son autorité, d'affirmer que le roi d'Angleterre n'était pas soumis à la volonté du gouvernement de Sa Majesté pour tout et en tout. Premier acte d'émancipation à l'égard du Parlement, qui aurait pu être suivi de beaucoup d'autres ; premier pas sur la route de ce « fascisme royal » que Postgate prévoyait déjà, l'an dernier, être celle que suivrait celui qui n'était alors encore que le Prince de Galles (*R.P.* du 25 mai 35).

Ce qui tend à confirmer que tel était bien l'enjeu de la partie, c'est la nature des seuls appuis qu'eut le roi : aux Communes, le die-hard Churchill qui n'est antifasciste que dans la mesure où cela lui permet d'être antihitlérien, — dans la rue, les chemises du fasciste Oswald Mosley.

Quoi qu'il en soit, que c'ait été en pleine connaissance de cause qu'Edouard VIII ait profité de son mariage pour essayer ses forces contre le Pouvoir Parlementaire, ou bien que ce soit le hasard qui l'ait amené là, la leçon a été rude. Le Premier Ministre n'a eu qu'à dire *non* pour qu'en moins d'un round le roi soit par terre.

La leçon ne sera pas perdue.

Le temps n'est pas encore venu où il pourra être sérieusement question de fascisme — même royal — en Angleterre. La plus vieille bourgeoisie du monde est la plus solide. Elle ne laissera pas toucher, fût-ce du bout du doigt, à ce régime propre de la bourgeoisie, celui qui assure sa domination : le régime parlementaire.

La hache de Whitehall est toujours à la Tour de Londres, et Baldwin a montré que, moins que jamais, la bourgeoisie britannique n'entend la laisser rouiller. Comme, en Angleterre, on a le sens de l'humour, on repousse à l'unanimité moins 5 voix la République, et on continue à hurler à pleins poumons *Vive le Roi*, mais sans cesser... de lorgner vers la hache qui trucidait Charles I^{er}.

Pour la seconde fois le Mexique sauve l'honneur

Le Mexique avait sauvé l'honneur une première fois. Lorsque, seul, en face d'une Europe tremblante et de « fronts populaires » chiasseux et affolés, son Président avait solennellement déclaré :

« Le Droit International et le Pacte de la S.D.N. commandent de ne mettre aucun interdit sur les commandes d'armes effectuées par le gouvernement régulier d'Espagne, la sympathie qui unit la République démocratique et socialiste mexicaine à la République démocratique et socialiste espagnole nous oblige à mettre tout en œuvre pour la sauver : le Mexique livrera des armes à l'Espagne républicaine. »

Une seconde fois, le Mexique vient de donner une grande leçon à l'Europe.

Alors que la France, à gouvernement de « direction socialiste » ; que l'Angleterre, terre d'asile autrefois pour tous les proscrits ; que la Norvège elle-même, sous un gouvernement travailliste issu d'un parti qui avait naguère la réputation méritée d'être le plus propre et le plus révolutionnaire de tous les partis ouvriers, chassent ou refusent d'accueillir l'homme d'octobre 17 par peur du nouveau czar, le Mexique dit à Trotsky : Viens !

« Viens chez nous ! Les bourgeois et les prolétaires de ta race, la Seconde et la Troisième Internationales se sont concertées pour te mettre un bâillon sur la bouche. On t'a accusé des pires méfaits et, tremblant de peur, complice, le pays qui t'avait momentanément donné abri t'a interdit de te défendre. Pis encore ! Après t'avoir interdit de parler, on veut t'interdire de vivre partout ailleurs que là où le bourreau t'attend. Eh bien ! viens chez nous, Indiens ! Viens, homme de race blanche, chez les Peaux Rouges et les Métis. Viens, Européen « civilisé », chez les « Primitifs » à peine sortis de la « Barbarie ». Nous t'offrons l'hospitalité. Chez les « sauvages », tu trouveras la vie et la liberté. »

Que le seul révolutionnaire survivant non emprisonné de la dernière grande Révolution ne puisse trouver asile que chez les peuples du Nouveau Monde n'est pas un effet du hasard. Le destin du révolutionnaire n'est sans doute qu'une anticipation du destin de la révolution.

Une scélérateuse de plus dans la loi scélérate : « L'autorité de la France »

Le projet de loi contre la presse que le gouvernement avait déposé n'était pas encore assez liberticide au gré de sa majorité. Si impossible que cela paraisse, il a été encore aggravé par la Chambre. La plus scélérate des nouvelles dispositions ainsi introduites concerne les colonies ; la voici dans son texte intégral :

Dans les colonies où la France exerce son mandat de civilisation à l'égard des populations indigènes, ceux qui, soit par écrits et imprimés vendus ou distribués, mis en vente ou colportés, soit par des placards ou affiches, ou par disques, dessins, gravures et images, auront porté ou entrepris de porter atteinte à l'autorité de la France, seront punis d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de 100 à 3.000 francs, sans préjudice de la saisie, par l'autorité administrative, des écrits, imprimés, dessins ou images incriminés. Les infractions prévues au paragraphe précédent sont de la compétence du Tribunal correctionnel.

Avec cela, il n'y a plus aucune liberté de presse

possible aux colonies, car toute attaque, toute critique de l'Administration tombe sous le coup de la loi, puisque l'Administration est française et que toute critique porte ou peut porter atteinte à son autorité.

Jamais, depuis un siècle et demi, même sous la Restauration où la loi sur la lèse-majesté ne protégeait que le souverain, aucun régime si réactionnaire qu'il fût, n'avait osé aller aussi loin.

Naturellement, cette ordure a été présentée par un député qui s'intitule « républicain » et « socialiste », le dénommé Brunet, député de la Réunion.

Naturellement, elle a reçu l'approbation empressée du ministre des Colonies, Marius Moutet, socialiste S.F.I.O., pour lequel d'ex-défenseurs de la liberté manient maintenant à tour de bras la brosse à reluire.

Et non moins naturellement, la majorité « Front populaire » l'a votée d'enthousiasme.

Méditez le début : « Dans les colonies où la France exerce son mandat de civilisation... » C'est donc au nom du « mandat de civilisation » qu'on supprime la liberté d'écrire ! Toute l'hypocrisie démocratique s'étend là sans pudeur. Ce M. Brunet doit être membre de la Ligue des Droits de l'Homme.

...Mais cette course des démocraties et des fascismes vers l'Etat totalitaire, cette rage de destruction de la liberté qui s'empare de tous les peuples ne sont pas fortuites; elles sont manifestement dues à une cause économique profonde. Quelle cause ? Les camarades qui suivent ces Notes depuis plusieurs années la découvriront sans doute facilement. Il faudra cependant qu'un jour nous examinions ensemble la question, si douloureux que cela soit, car les conclusions à en tirer ne sont pas positivement réjouissantes.

Le « Front Populaire » a craché

On se rappelle que lorsqu'il y a quelques mois le maréchal polonais Rysz-Smigly est venu à Paris faire sa cour, tout le monde comprit de quoi il s'agissait : la Pologne avait besoin d'argent.

Mais le maréchal partit et on n'en reparla plus.

Pour ceux que ça intéresse, indiquons que le maréchal est parti avec ce qu'il venait chercher : la promesse d'un prêt de 2 milliards, 400 millions ont déjà été versés. La Pologne attend impatiemment le reste et même un supplément, car comme ce qu'on avait promis c'était 2 milliards de francs-Poincaré, elle ne veut pas se contenter de 2 milliards de francs-Auriol.

Mais on aimerait bien savoir sous quelle forme exactement s'est fait ce prêt : qui est-ce qui verse, et moyennant quelles conditions ?

En tout cas, grâce à ces 2 milliards, nos grands hommes d'Etat vont pouvoir se faire croire pendant quelques mois qu'ils ont la Pologne pour alliée. Après tout, 2 milliards pour une illusion, ce n'est pas trop cher !

R. LOUZON.

N. B. — Je dois rectifier une erreur commise dans mes Notes du 10 novembre. Le clearing institué pour les paiements entre la France et l'Espagne n'était pas prévu dans le traité commercial qui lie les deux Etats; son institution (par arrêté interministériel) est indépendante de ce traité. En dispensant subrepticement les acheteurs de minerai de Melilla d'en verser le prix au clearing, le gouvernement n'en a pas moins violé, non seulement la légalité républicaine, mais le traité franco-espagnol qui stipule que si des mesures non prévues au traité sont prises par l'un ou l'autre gouvernement, elles doivent être générales. Cette violation a pour résultat, je le rappelle, de supprimer, en faveur de Franco, l'exécution d'une mesure qui fonctionne à plein contre le gouvernement régulier espagnol. — R. L.

UNE ERREUR

Un certain nombre de lecteurs de la R. P. auxquels nous demandons s'ils ont lu la brochure d'Yvon nous répondent : « Nous n'avons pas cru nécessaire de la lire, parce que nous lisons régulièrement et attentivement ses articles, et nous pensons que sa brochure ne fait que reproduire le contenu de ses articles. »

C'est une grande erreur.

Les articles d'Yvon dans la R. P. sont une chose; sa brochure en est une autre. Tandis que là il n'y a que des détails enregistrés au jour le jour, ici il y a une vue d'ensemble. Et une somme de détails ne saurait remplacer un ensemble.

Même si on a lu tous les articles d'Yvon depuis son retour de Russie, on ne peut se dispenser de lire :

Ce qu'est devenue la Révolution russe

Et puis, une brochure, une fois qu'on l'a lue, ça se passe à un camarade beaucoup plus facilement qu'une collection d'articles; la brochure est l'outil commode de débouillage des crânes. Usez-en !

L'exemplaire : 2 fr. 25 franco; les 5 exemplaires : 10 francs franco.

Des étrennes pour les miliciens d'Espagne

Antifascistes de partout,

Voici le moment des étrennes !

A cette époque de l'année où il est de tradition d'offrir des cadeaux, n'aurez-vous pas une pensée particulière pour ceux qui affrontent actuellement les plus durs sacrifices afin de libérer l'Espagne de la vermine fasciste.

L'occasion s'offre à vous en cette circonstance d'intensifier votre effort de solidarité en collectionnant autour de vous le maximum pour confectionner autant que vous pourrez de COLIS-ETRENNES INDIVIDUELS, que vous composerez à votre gré et adresserez à notre centre qui se charge du ravitaillement direct aux fronts d'Espagne.

Pensez, camarades antifascistes, que les rigueurs de l'hiver s'ajoutent aux innombrables difficultés que rencontrent nos frères d'Espagne dans la lutte qu'ils ont entreprise contre l'ennemi commun. Apportez-leur le réconfort moral et matériel dont ils ont tant besoin.

LE CENTRE DE RAVITAILLEMENT DES MILICES ANTIFASCISTES D'ESPAGNE, 203, r. d'Alésia, Paris-14° (tél. Vaug. 08-79).

PARMI NOS LETTRES

L'intervention en Espagne Nous avons reçu du camarade Roméas, de la Loire, la lettre suivante :

Je ne sais si je me réabonnerai. Je diffère profondément d'idée avec vous sur une question trop importante : la question de la guerre, la non-intervention en Espagne.

Une chose me choque très profondément, c'est que pour étayer une thèse, lui donner de la charpente et un air de solidité on nie les faits, on les déforme.

Pour prouver que le gouvernement Blum veut la défaite républicaine, Louzon prétend qu'aucune arme n'est passée et ne passe — ce que chacun de nous sait faux —, on parle de blocus alors qu'il n'y a jamais eu blocus, — on impute les défaites républicaines d'août-septembre et octobre en manquant d'armes alors que... il y aurait tant de choses à dire.

Je ne parle pas d'un certain article de Louzon où il préconisait une sorte de Paix romaine sous l'hégémonie anglaise alors que la politique qu'il préconise aujourd'hui nous couperait irrémédiablement de l'Angleterre.

Le camarade Roméas est très choqué de ce que je nie et déforme les faits. Et pour cela il m'impute une parole... que je n'ai jamais dite. J'ai beau chercher, et je ne trouve pas avoir jamais prétendu qu'aucune arme n'était passée ou ne passe en Espagne. Dans les nombreuses Notes que j'ai consacrées à l'Espagne, je n'ai d'ailleurs à peu près pas parlé de la question des armes, si ce n'est d'une façon subsidiaire; j'ai parlé d'autres faits... dont Roméas ne dit mot. Mais puisque l'occasion m'est offerte par sa lettre de parler du blocus sur les armes, je le fais bien volontiers.

Je n'ai jamais dit qu'aucune arme ne passait la frontière, parce que, comme tout le monde, je sais qu'il en passe. Il n'y a pas de frontières qui soit à l'abri de la contrebande, la frontière franco-espagnole pas plus qu'une autre, et même, je l'accorde volontiers à Roméas moins qu'une autre.

Je préciserai même, si l'on veut, qu'en pleine bataille d'Irun, on est parvenu à faire passer la frontière à une mitrailleuse... après quarante-huit heures d'efforts.

Le blocus de l'Espagne républicaine sous le rapport des armes n'a donc jamais été totalement réalisé, pas plus que ne l'a été le blocus de la Russie soviétique au temps de Clemenceau.

Mais ce que je sais aussi, c'est que la contrebande est incapable d'alimenter pour une guerre moderne une armée qui se crée en partant de zéro, ou presque.

Ce que je sais, c'est qu'en septembre, il n'y avait plus un gramme de poudre à Barcelone; des millions de douilles de cartouches étaient là toutes prêtes, mais il n'y avait rien pour les remplir.

Ce que je sais, c'est que le 24 septembre exactement Durruti confiait à des camarades de l'Enseignement qui avaient été le soir à son poste de commandement de Bujaraloz (Richard, de Dax, et Montégudet, de Marseille) qu'il disposait en tout et pour tout de 4 cartouches par homme.

Vous rendez-vous compte, camarade Roméas, de ce que cela signifie: avoir à barrer la route de Saragosse à Barcelone avec 4 cartouches par homme ?

Ce que je sais c'est qu'à ce moment-là même des démarches pressantes étaient faites de plusieurs côtés auprès du gouvernement français pour qu'il veuille bien au moins, à titre exceptionnel, livrer quelques barils de poudre, et qu'on se heurta à un refus absolu.

Ce que je sais, c'est que durant des semaines et des semaines, au moment le plus critique, toute licence d'exportation fut refusée au Mexique.

Ce que je sais aussi, et ce que Roméas aussi

doit savoir parce que c'est de notoriété publique, c'est que les miliciens d'Irun ont dû abandonner leurs dernières positions parce qu'ils n'avaient plus de cartouches, — c'est que les troupes de Franco avaient des tanks alors que les troupes républicaines n'avaient pu encore en obtenir un seul, — c'est que l'armée de Franco, dépourvue presque totalement d'aviation en juillet, avait en septembre un nombre considérable d'avions beaucoup plus modernes que le peu que la contrebande avait permis aux républicains d'obtenir.

Ce que je sais — et pour cela il suffit de lire avec un minimum de bonne foi les communiqués et les correspondances des journalistes des deux côtés — c'est que ce sont tanks, avions et canons, — toutes choses que le blocus avait interdit à l'Espagne républicaine de se procurer en quantités notables, qui ont fait les victoires rebelles d'octobre (1).

Ce que je sais, et ce que le camarade Roméas aurait pu remarquer, c'est la vérification *a contrario* que voici : c'est au moment précis où la déclaration du 8 octobre par laquelle la Russie levait le blocus en ce qui la concernait, commençant à produire ses effets que la situation militaire a été presque instantanément renversée. La décision russe du 8 octobre — et elle seule — a arrêté les effets mortels du coup de poignard qui avait été donné à la République espagnole par les décisions françaises des 25 juillet-7 août.

Quel usage va faire Staline de la situation privilégiée que sa levée du blocus lui vaut désormais ? Nous ne le savons que trop. Et Serge a rudement bien fait d'appeler l'attention des lecteurs de la R. P. sur le danger qui naît là-bas. Danger qui va grandir sans aucun doute dans les jours qui viennent à une allure accélérée. Mais ce qu'il faut ajouter c'est que si le Guépéou parvient à domestiquer le prolétariat espagnol, ou si, après s'être débarrassé de Franco, le prolétariat espagnol doit faire une seconde guerre pour se débarrasser du Guépéou, l'origine en sera : le blocus français.



La question de l'Angleterre soulevée également par Roméas est trop complexe pour pouvoir être traitée au cours de cette réponse déjà trop longue. Je ferai simplement remarquer : 1° qu'on ne peut identifier l'Angleterre avec la Cité de Londres; 2° qu'il est difficile de comprendre qu'on aurait été « irrémédiablement coupé » d'une Angleterre même dominée par les intérêts de la Cité, en ne prenant pas le 25 juillet une mesure que l'Angleterre n'a prise, en ce qui la concerne, que le 19 août, soit près de 4 semaines plus tard, et seulement sur la demande réitérée de la France (1^{er} et 7 août). — R. L.

(1) Il est vrai qu'il y aurait aussi comme cause des victoires rebelles ce qui est contenu dans les... de Roméas et qui font « tant de choses à dire ». Bien que je suppose que ces choses ne sont pas l'écho de ce que colportent sous le manteau les thuriféraires du gouvernement pour excuser leur propre défaillance, et qui ne sont d'ailleurs qu'un cas particulier des saloperies que débite toujours l'arrière à l'encontre de ceux du front, j'attendrai de connaître exactement les choses que vise Roméas pour en parler :

A ce propos, signalons pour ceux qui prétendent à la supériorité des effectifs rebelles, que le *Bulletin d'Information* du Comité des Forges lui-même avoue dans un article récent, cité par le chroniqueur de Paris P.T.T., que Franco a mené sa campagne avec des effectifs extrêmement faibles et purement mercenaires, l'armée régulière espagnole n'ayant pas été employée, sans doute parce qu'elle n'était pas sûre, et l'enrôlement de nouveaux effectifs ayant échoué.

Il n'y aura bientôt plus que le camarade Emery pour continuer à prétendre — et en s'appuyant il est impossible de savoir sur quoi — que Franco a une grande partie du peuple espagnol avec lui, et qu'il peut disposer d'autant d'hommes que la République !

RENAISSANCE DU SYNDICALISME

LA QUINZAINE

Au jour où j'écris, on ignore encore ce que fera le Sénat du projet de loi instituant la conciliation et l'arbitrage obligatoires dans les conflits du travail.

Tout compte fait, il serait préférable qu'il l'envoie dormir d'un profond sommeil dans les cartons verts qui abritent déjà les projets Milrand et Loucheur.

Belin a beau affirmer, dans le dernier numéro de Syndicats, que « le droit de grève n'est pas entamé », je ne suis pas rassuré.

D'ailleurs, le même Belin écrivait, il n'y a guère plus de deux mois : « Nous n'avons jamais été partisans de l'arbitrage obligatoire. » (Peuple, 5 octobre 1936) et ceci montrait que l'arbitrage obligatoire recelait, de l'avis même du secrétaire confédéral, un certain nombre de dangers.

Tout de même, quand on affirme que l'on aurait préféré au projet de loi actuellement sur le tapis l'accord esquissé avec la Confédération Générale du Patronat, au cours des conversations de septembre à novembre, qu'est-ce que cela veut dire, sinon que le projet de loi comporte des inconvénients que l'accord ne présentait pas ?

Le plus gros de ces inconvénients est parfaitement visible à l'œil nu : le projet de loi pourra être, demain, entre les mains d'un autre gouvernement que le gouvernement actuel, une arme antisyndicale terriblement efficace.

Belin a beau écrire que « le droit de grève n'est pas entamé ». S'il avait pris la peine de faire connaître le texte du projet de loi aux lecteurs de Syndicats, ceux-ci n'auraient pas pu ne pas remarquer que l'article 2 stipule que les parties devront soumettre leur différend à la procédure de conciliation « avant toute déclaration de lock-out ou de grève ».

Les procédures obligatoires de conciliation arrivent, d'étage en étage, au bout de douze jours, à l'arbitrage. Comme l'article 12 édicte que « la sentence arbitrale est obligatoire pour les parties en cause », il s'ensuit que si les travailleurs, mécontents de la décision de l'arbitre, se mettent finalement en grève, leur grève pourra être déclarée illégale.

Toute grève déclenchée sans mettre en œuvre les procédures de conciliation tombera sous le même danger.

Je veux bien que ce double danger ne soit pas très réel sous le gouvernement de Front populaire — encore que l'attitude de ce dernier dans les conflits en cours ne soit pas exempte de reproches.

Mais le gouvernement de Front populaire ne durera pas toujours.

L'erreur fondamentale est d'avoir voulu rendre légale, donc durable, une procédure de circonstance. Demain, je le répète, un gouvernement de droite pourra frapper le mouvement ouvrier avec une arme que les dirigeants de la C.G.T. auront eux-mêmes forgée.

Eh bien ! nous ne marchons pas.

Unanimité également impossible

Comme sur la question de la guerre, il nous apparaît impossible que se continue, sur cette question de l'arbitrage obligatoire, la belle unanimité du Congrès de Toulouse.

Il ne nous suffit pas que les ex-dirigeants de la C.G.T.U. — qui n'en sont pas à une pirouette près — se fassent les plus chaleureux défenseurs de l'arbitrage obligatoire, pour nous rallier à cette formule.

Tout au contraire, leur adhésion au projet de loi nous paraît des plus suspectes.

Pour qui travaillent-ils ?

Il ne nous suffit pas que Jouhaux se soit, une fois de plus, servi pour justifier le projet des multiples appels adressés, lors des mouvements de juin et d'après juin, au bureau de la C.G.T. afin qu'il intervienne auprès des pouvoirs publics pour obtenir une solution des conflits.

Nous avons déjà marqué combien nos organisations avaient tendance à compter plus sur des forces extérieures que sur elles-mêmes : c'est un état d'esprit regrettable.

La direction de la C.G.T. a-t-elle pour cela le droit d'engager le mouvement ouvrier derrière la loi de conciliation et d'arbitrage ? Nous ne le pensons pas.

Elle fait un mauvais calcul. S'il lui est arrivé d'obtenir des résultats au cours de ces nombreuses interventions depuis juin, n'est-ce pas pour la simple raison qu'il y avait eu préalablement grève et occupation des établissements ?

Il y a une très sensible différence de contenu entre un arbitrage pour mettre fin à une grève et un arbitrage qui intervient avant toute cessation du travail ! Jouhaux voudrait-il nous faire admettre que l'accord Matignon a été obtenu par sa seule force de persuasion ?

Or, quand le projet de loi actuel sera devenu loi, il n'y aura plus d'arbitrage qu'avant toute cessation du travail.

...Théoriquement s'entend.

C'est dire qu'il n'y aura plus que des arbitrages ne donnant pas satisfaction aux ouvriers.

Aussi ne pouvons-nous pas faire nôtre une formule aussi dangereuse.

Conservons le droit de grève !

— Tout ça n'empêchera rien ! s'en vont ré pétant les augures.

Il y aura encore des grèves : personne ne pourra les empêcher.

Certes ! Nous faisons, quant à nous, assez confiance à l'esprit de lutte de notre classe pour être persuadés que le projet de loi actuellement en discussion ne l'empêchera pas d'entrer en bataille quand elle sentira que le moment est venu.

Mais, d'une part, il n'y a pas que les périodes de grands mouvements : entre deux grands mouvements, la besogne syndicale continue, les mouvements partiels se déclenchent, et il faut craindre que la loi ne nous gêne considérablement dans l'effort de tous les jours.

D'autre part, nous rêvons d'un autre rôle pour la C.G.T. Une fois l'arbitrage obligatoire voté, les grèves qui continueront à se déclencher se feront, qu'on le veuille ou non, un peu contre elle. Nous continuerons à penser, pauvres naïfs que nous sommes, que la C.G.T. devrait être tout au contraire le moteur de la bataille ouvrière, l'organisatrice des grèves.

Ce n'est pas contre la volonté de la C.G.T. que la classe ouvrière devrait conserver le droit de grève.

Ce devrait être en accord total avec la C.G.T., avec les Fédérations, avec les Unions, avec les Syndicats.

Amicales et Cellules

J'ai reçu la lettre suivante du camarade Gautron, militant du Syndicat des Contrôleurs de la S.T.C.R.P. :

J'ai lu et relu attentivement le passage, concernant les Amicales Socialistes, paru, sous ta signature, dans la R. P. du 25-11-36.

Tu écris : « Nous ne pouvons pas plus songer à condamner les Amicales que les Cellules ». Or si je suis partiellement d'accord avec toi, je ne puis accepter cette formule dans son intégrité.

Il ne saurait être question de condamner Amicales et Cellules en tant que formes de groupements politiques, cela n'est pas du ressort du syndicalisme; mais ce qu'il appartient au mouvement syndical de condamner c'est le mauvais travail syndical qui sera, sans aucun doute, la plupart du temps, produit par ces organisations.

Si les Cellules et les Amicales se bornaient à étudier les questions sociales et à prendre des positions à leur égard sur le seul terrain politique du syndicalisme n'aurait rien à y voir.

L'expérience nous a appris, les faits le démontrent chaque jour, qu'en fait les Cellules — je n'ai encore aucune documentation sur l'activité des Amicales — visent à tenter de faire pratiquer aux syndicats la politique du P.C. ou tout au moins à orienter l'action desdits syndicats dans un sens favorable à la propagande du parti sus-nommé.

Le seul inconvénient que tu signales dans ton article, c'est la discorde éventuelle entre communistes et socialistes, que tu crains de voir transporter à l'intérieur des organisations syndicales.

A mon sens, il y a également danger si ces deux fractions sont totalement d'accord, car alors il ne restera, le plus souvent, à ceux qui sont uniquement syndicalistes (il en existe encore) que la ressource de dire *amen*, ou bien de se démener inutilement ou bien encore, en dernier ressort, de partir en faisant claquer la porte.

Or nous prétendons — je dis nous en parlant des syndicalistes — que l'unité syndicale ne doit pas avoir été faite pour servir les fins d'un ou plusieurs partis politiques.

Contre cette prétention inavouée, mais qui se fait sentir à tout moment, nous ne cesserons de nous élever avec vigueur.

N'y aurait-il donc plus place, dans les syndicats, pour ceux qui ne consacrent leur activité qu'au syndicalisme ?

Nous ne pouvons pas condamner les Amicales ni les Cellules... parce qu'il nous est impossible de les empêcher.

Est-il seulement possible de les empêcher de nuire au Syndicat? Ce n'est pas sûr, étant donné l'esprit actuel.

Tu sais bien, mon cher Gautron, que si nous avons beaucoup de syndiqués, nous comptons peu de syndicalistes.

Efforçons-nous donc d'en faire. Montrons inlassablement la voie à ceux qui, chaque jour,

se dégoûtent de la politique et de ses charlatans. Il y a encore place pour les syndicalistes dans la C.G.T. Mais on ne nous fera pas cette place si nous ne savons la conquérir par notre propagande... et notre organisation. En face des Amicales et des Cellules, il faut que les syndicalistes s'organisent. Là-dessus, nous sommes, mon cher Gautron, pleinement d'accord.

M. CHAMBELLAND.



Investissement du Syndicalisme dans la Fédération du Bâtiment

Comme suite à l'article de Le Pen paru dans la R. P. du 10-9-1936, ci-dessous la constitution de l'organisme Fédéral du Bâtiment :

Président : MARCEL BROUT, *ex-unitaire*, député communiste de Paris, délégué par la Fédération à la sous-section professionnelle du Bâtiment au Conseil National Economique.

Secrétaire général : RENÉ ARRACHARD, *ex-unitaire*, délégué à la sous-section professionnelle du Bâtiment au Conseil National Economique. Responsable de la section Nationale Fédérale des Techniciens.

Secrétaire administratif trésorier : JEAN NOCAUDIE, *ex-unitaire*, responsable de la section Nationale des Travaux publics.

Secrétaires adjoints à la propagande : HENRI CORDIER, *ex-confédéré*, délégué à la sous-section professionnelle du Bâtiment au Conseil National Economique. Responsable à la section Nationale Fédérale des matériaux de construction.

LUCIEN LABROUSSE, *ex-unitaire*, responsable de la section Nationale Fédérale du Bâtiment.

ARTHUR MINOT, *ex-confédéré*.

La Commission exécutive fédérale se composant de 35 membres, y compris les six membres du Bureau, il y a donc 29 membres à y ajouter : 19 *ex-unitaires*, dont un conseiller municipal de Paris, et 10 *ex-confédérés*.

Parmi ces 29 délégués, il s'y trouve vingt permanents des syndicats du Bâtiment de la région parisienne, dont 14 *ex-unitaires* et 6 *ex-confédérés*.

Les réunions de la Commission exécutive se tiennent dans le courant de la journée, c'est dire que seuls — ou à peu près — les permanents peuvent y assister.

La Commission de contrôle se compose de 9 membres : 6 *ex-unitaires* et 3 *ex-confédérés*.

Avant la fusion, les commissions exécutive et de contrôle se réunissaient le soir, ce qui permettait aux camarades de la base de prendre une part active à la vie fédérale.

Avec la méthode de « Fédéralisme Centralisé » : fini ! La base n'a plus qu'à éplucher les patates. Les grands chefs de la cuisine fédérale sont là pour l'accommodement de toutes les sauces, y compris celle du « cumul ».

En 1907, à Bordeaux, au Congrès de la Fédération Patronale du Bâtiment, Villemin, son président, dit aux congressistes que « pour faire un bon maçon, il n'y avait nul besoin de connaître la géographie ».

En 1936, il y a tout lieu de penser que « pour faire un bon syndiqué, il suffit d'avoir sa carte syndicale à jour. »

Reste à savoir si tel est l'avis des cotisants !

G. DUCHÈNE.

LIVRES, REVUES, JOURNAUX

Georges MICHON : La Préparation à la Guerre. — La Loi de trois Ans (1910-1914). (Librairie Marcel Rivière.)

La genèse diplomatique de la guerre de 1914 a déjà fait l'objet de nombreux travaux véritablement critiques et objectifs. La question des responsabilités se trouve maintenant assez éclairée pour que les ennemis de la guerre se méfient de tous les nationalismes. Nous avons, nous Français, balayé devant notre porte en dénonçant le poincarisme et les responsabilités de la Russie dont il était le sinistre complice.

Mais plus intéressante encore, plus riche en enseignements que le processus diplomatique est l'histoire elle-même de la préparation de la guerre en France: Nous savions déjà comment les esprits y furent préparés, comment furent mobilisées les consciences. Mais nous n'avions pas encore d'histoire critique de cette préparation à la guerre dans ses rapports avec la politique intérieure française, d'histoire en somme du nationalisme de 1909 à 1914. Le nouveau livre de Georges Michon vient combler cette lacune.

Renseigné aux meilleures sources, extrêmement précis sans être alourdi d'érudition, dépouillé de toute littérature, il laisse parler les événements eux-mêmes et, sans les forcer, il en tire le plus convaincant des réquisitoires. Il est l'œuvre d'un historien préparé par ses travaux antérieurs sur la Troisième République, sur l'Alliance franco-russe par exemple, à dresser ce tableau d'ensemble. Je signalerai au surplus ce que doit à Michon l'histoire de la Révolution française et je rappellerai la clairvoyance qu'il a montrée dans maints articles contre les récentes manifestations du nationalisme, dans telle critique perspicace du pacte franco-soviétique.



Le livre commence en 1909, date à laquelle Briand inaugure la politique d'« apaisement », prélude à l'union sacrée. Cette politique fait nettement le jeu du grand capitalisme, dont Michon rappelle la puissance ascendante, dont il mentionne les organismes, dont il dénonce la mainmise sur le Parlement et les administrations par l'intermédiaire d'un Etienne, d'un Doumer, d'un Millerand, d'un Tardieu, parmi d'autres affairistes.

Dans ce cadre social, Michon s'attache à montrer la campagne idéologique intéressée entreprise par les nationalistes contre la démocratie et ses tares, ce renouveau des idées contre-révolutionnaires, cette action chauvine auprès de la jeunesse, cet assaut contre le parlementarisme dont nous avons connu récemment la répétition. Ce sont des politiciens tarés ou tout au moins « adaptés », d'anciens révolutionnaires repentis qui profitent du discrédit des anciens partis. L'heure est en effet à l'arrivisme et à la corruption. La bourgeoisie dreyfusarde n'a pas su maintenir intact son idéal. Et d'ailleurs des radicaux de la vieille école sont patriotes et même cocardiers.

C'est dans ce monde conquis un peu plus chaque jour par la réaction qu'éclate l'affaire du Maroc. Michon nous rappelle les phases de cette politique de conquête coloniale qui pesa tant sur l'avenir diplomatique. Il montre comment le traité de 1911 signé par Caillaux avec l'Allemagne fut exploité par les chauvins qui feignaient de croire à une capitulation, à une humiliation nationale et exploitaient le traité pour empêcher le rapprochement franco-allemand.

La chute de Caillaux (9-1-1912), préparée par les nationalistes, nous vaut un ministère Poincaré, l'homme de Saint-Gobain, le grand artisan de l'union nationale, le revanchard promoteur de la loi de trois ans. Son voyage en Russie (août 1912)

entrave un rapprochement russo-allemand en cours. L'Allemagne veut s'armer pour soutenir l'Autriche dans la guerre balkanique, mais tandis qu'un projet allemand de nouveaux crédits militaires est encore à l'étude, celui de la loi de trois ans est déposé le 6 mars 1913. La métallurgie prospère. Un nouvel esprit est né en France depuis l'élection de Poincaré à la présidence de la République. A Versailles, Herriot a voté pour lui « comme intellectuel » après avoir promis de voter pour Pams « comme républicain ». Millerand organise les retraites militaires.

Cette histoire des trois ans est bien instructive. Elle nous montre à un haut degré l'incompétence technique de l'état-major avec sa doctrine d'offensive à outrance, sa sous-estimation des forces allemandes, sa conviction que la guerre serait finie dans un mois, son dédain de l'artillerie lourde. Michon cite à ce sujet des textes bien édifiants sur l'incapacité doctrinale de « nos » généraux.

Le chapitre le plus instructif et le plus inquiétant du livre (en raison de son allure quasi-actuelle), c'est celui qui raconte les élections de 1914 faites contre les trois ans, avec 102 sièges pour les socialistes qui en gagnaient 34. Mais si la loi de trois ans est menacée, Poincaré va bien manœuvrer pour sauver sa politique. Joffre et Paléologue font du chantage à la démission si la loi est touchée. La Russie menace de rompre l'alliance. Il est vrai que le 16 juin, Viviani est au pouvoir et obtient de la nouvelle majorité de gauche qu'elle se renie (moins les socialistes et 18 radicaux sur 172). Désormais, la guerre peut venir, une guerre que la gauche, en somme, a laissé décider par un Poincaré homme des droites. Puis elle entre elle-même dans la politique de guerre avec l'énorme majorité des représentants du prolétariat. « Tant il est vrai, dit Michon, qu'il n'est plus mortel danger pour un peuple que de vivre dans l'apparence de la démocratie, à l'ombre de traditions révolutionnaires dépourvues de toute substance. »

Remercions l'auteur de nous avoir rappelé que les gauches, elles aussi, savent être bonnes patriotes. Et tenons-nous pour avertis.



J'ai cru devoir résumer ce livre, bien imparfaitement. C'est l'étude du glissement à la guerre, voulue par une minorité, puis acceptée par tous. Le drame est bien là, dans les consciences, avant d'être sur les champs de bataille : ceux qui se réclamaient de la paix allaient servir, en 1914, une politique guerrière, devenir complices de Poincaré. Que la classe ouvrière se montre vigilante et sache éviter une aussi terrible mystification. Qu'elle résiste aux sophismes trompeurs, aux séductions de ce nationalisme d'extrême gauche dont de prétendus révolutionnaires sont devenus les représentants pour que la France devienne « libre, forte et heureuse ». Dans notre période d'inquiétude, le livre de Michon est un conseiller de méfiance et de perspicacité.

A. RICHARD.

Contre la duperie d'une nouvelle
Union Sacrée...

Pour débourrer les crânes...

IL FAUT LIRE ET FAIRE LIRE

La Révolution Proletarienne

L'OPINION DE LA PRESSE OUVRIÈRE,
SUR

Ce qu'est devenue la Révolution Russe

de M. YVON

Préface de Pierre PASCAL

« Les dernières pages de ce livre, qui nous ouvrent tant d'horizons, tantôt grandioses, tantôt terrifiants, sont ce que j'ai lu de plus lumineux sur le problème russe. »

(Les Primaires.)

« C'est le premier livre que nous donne un ouvrier français muni d'une grande expérience de la vie soviétique. Systématiquement, l'auteur a évité de s'égarer dans la controverse politique pour se limiter à un inventaire plus simple et plus essentiel: Comment vit l'ouvrier russe dix-neuf ans après la révolution? Comment est-il logé? Comment peut-il se nourrir? De quelles libertés jouit-il? De nouvelles classes privilégiées l'oppressent-elles? Voilà les questions auxquelles le livre d'Yvon répond grâce à une documentation abondante et sérieuse. Ce livre vous expliquera beaucoup de choses. »

(Le Rouge et le Noir), Bruxelles.

« Tout ce que nous savions sur le niveau de vie et le degré de liberté dont jouissent les travailleurs russes vient de nous être confirmé d'une façon pertinente, non pas par un quelconque journaliste bourgeois ou un politicien rétrograde en veine de confidences contre un régime qui leur déplaît, mais par un camarade ouvrier qui a passé onze années en Russie, vivant exactement comme n'importe quel ci-

toyen soviétique; ce camarade nous apporte un témoignage indiscutable, et d'ailleurs jusqu'ici indiscuté. »

(Bulletin de la Chambre Syndicale Typographique Parisienne.)

« Chacun trouvera, condensée dans les 87 pages de cette brochure, une expérience qui a fait faillite à ses engagements; il verra ce que « les spécialistes, les techniciens, les initiés » ont fait des travailleurs russes: des cobayes de laboratoires livrés sans défense au bon plaisir d'une nouvelle caste qui étouffe sous ses chiffres, avec l'âme humaine, la liberté individuelle, la dignité, quand ce n'est pas la vie elle-même. »

(Le Semeur.)

« Plusieurs lecteurs nous ont demandé des précisions sur les réserves que La Patrie Humaine a formulées à plusieurs reprises sur l'œuvre de Staline, Qu'ils lisent donc la brochure d'Yvon: ils y trouveront tous les éclaircissements voulus. »

(La Patrie Humaine.)

« A l'heure où tant de pauvres bougres se laissent suggérer l'idée de se battre « pour la défense de l'U.R.S.S. », le témoignage d'Yvon est d'une importance capitale. Tous nos amis devraient se procurer, lire et répandre cette brochure, d'un prix modique, si riche de substance. »

(Le Barrage.)

Diffusez sans relâche la brochure d'Yvon !

L'exemplaire : 2 fr. ; franco : 2 fr. 25
5 exempl. : 10 fr. franco | 50 exempl. : 75 fr. franco
10 — 18 fr. — | 100 — 130 fr. —

Utilisez pour vos commandes notre compte de chèques postaux :
RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE, 54, rue du Château-d'Eau, Paris. Compte N° 734-99 Paris

Ne vous laissez pas porter par les événements
dominez-les EN LES COMPRENANT

POUR COMPRENDRE LE MÉCANISME
ÉCONOMIQUE ET LA SIGNIFICATION
■ SOCIALE DE LA ■

DÉVALUATION DU FRANC

LISEZ

l'Economie Capitaliste

NOUVELLE ÉDITION
par R. LOUZON



LISEZ NOTAMMENT :
Les chapitres VI et VII du Livre I^{er}

La fausse monnaie et ses effets

Prix : 12 francs franco

Envoyez votre commande par mandat-chèque à notre compte de chèques postaux :
RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE, 54, rue du Château-d'Eau, Paris. Compte N° 734-99 Paris





